

Biodiversité : toujours plus de projets pour l'association Symbiose

Publié le 27/07/2023 - 10:00 • par Julie Sandri



L'association champardennaise Symbiose propose et conduit un ensemble de projets dont l'objectif consiste à concilier la réglementation environnementale aux réalités d'un territoire. Lors de son assemblée générale du 20 juin 2023, Symbiose s'est félicitée pour le développement de ses actions outre-Marne et pour le travail collectif mené avec les différents partenaires.

Travailler en symbiose

« Le monde agricole doit se prendre en main pour amplifier les actions au profit de la biodiversité. »

Ces mots, prononcés par le secrétaire général de l'association Benoît Collard, reflètent l'ambition de Symbiose de développer des projets qui ont un sens écologique et agricole.

« Depuis la création de Symbiose en 2012, nos actions s'étendent sur un périmètre plus large à l'échelle départementale (Aube, Ardennes, etc.), se réjouit Benoît Collard. De nouveaux projets de trames bleues et vertes sont en cours. Ces initiatives sont soutenues par la coopérative agricole Vivescia. »

De nouveaux projets en faveur de la biodiversité

L'association prépare la mise en œuvre de nouveaux projets en faveur de la biodiversité sur trois départements.

Dans l'Aube, Symbiose est à l'initiative d'un nouveau plan (2022-2027) de valorisation des mares du Chaourçois.

- Jérôme Schmit, chargé de missions à la FDSEA10, explique que *« 30 mares sur les 300 recensées serviront de référence pour faire prendre conscience de l'intérêt de les entretenir, d'autant plus qu'elles y accueillent le triton crêté, une espèce emblématique. »*
- Porté par l'office français de la biodiversité, les mares font l'objet d'un diagnostic écologique qui servira à l'élaboration d'un cahier d'entretien s'appuyant sur des critères écologiques.

Dans les Ardennes, l'association mène un projet d'un autre ordre.

- Elle contribue à l'aménagement du bassin versant de Longwé.
- *« Pour lutter contre l'érosion et éviter le ruissellement des eaux dans le village, il est indispensable d'aménager une hydraulique douce avec l'installation de fascines, de haies denses, de bandes enherbées, etc., indique Adrien Demauljean de la Chambre d'agriculture des Ardennes. Ces aménagements offriront un corridor écologique et favoriseront la biodiversité. »*

Dans le Sud de la Marne, il est prévu d'installer 25 km d'infrastructures agroécologiques structurantes (haies, bosquets, etc.) et de créer des mares.

- *« Ces trames vertes, qui concernent 10 villages, constituent un espace de circulation et de refuge pour la faune et l'avifaune et sont favorables au développement des auxiliaires et de la flore, explique Sylvain Duthoit de la Chambre d'agriculture de la Marne. Elles offrent des connexions entre les différents réservoirs de biodiversité. »*

Des actions concrètes vertueuses

De nombreuses réussites. Symbiose mène d'autres actions en parallèle :

- **Le programme Apiluz, unique en France et en Europe, consiste à laisser des bandes de luzerne non fauchée** (soit 1 800 km répartis sur huit départements). Elles permettent aux insectes pollinisateurs de disposer de ressources à un moment où ils en manquent.
- Le projet « Plantons des haies », qui a permis d'installer, dans la Marne, 22 km de haies simples, 65 km de haies doubles et 15 km d'arbres intraparcellaires.

Travailler ensemble. À travers tous ces projets, Symbiose montre son engagement à réaliser, dans la durée, des actions agroécologiques qui répondent au besoin de biodiversité de toute la filière. Hervé Lapie, président de Symbiose, précise que la notion de « projet » est importante pour l'association et qu'elle représente un fort investissement humain.

« *L'agriculteur ne peut pas les mener seul, souligne Benoît Collard. Il a besoin d'être accompagné et l'association a besoin de soutien financier pour mener à bien ses actions.*

